

LA REALISATION D'UN DOSSIER DE SPONSORING

L'objectif est **d'inciter une entreprise à soutenir votre club** en nature, de manière financière, ou encore par une aide sous forme de service. Il s'agit de lui démontrer qu'elle trouvera un **réel intérêt dans le soutien de votre association**.

Il est essentiel de **personnaliser le dossier** (logo, image...), et de trouver des **motivations et objectifs communs** avec l'entreprise.

Il faut également **rester réaliste** en prévoyant des objectifs atteignables.

Voici une méthode vous permettant de confectionner votre dossier de sponsoring. Attention, ceci n'est qu'un modèle, il est important de **façonner le dossier à l'image de votre club !**

1. Page de garde

- Intégrer le **titre** du projet;
- **Sous-titre** explicatif;
- **Logo** de l'association;
- Si sponsoring visant à soutenir un évènement, intégrer la **date et le lieu**;
- **Nom et coordonnées** du responsable du projet.

2. Présentation de l'association

- **Objet**;
- **Composition** du bureau (rôles, compétences...);
- Mise en avant des **valeurs du club**;
- Petit **historique du club** (explication logo...);
- **Nombre d'adhérents et participation aux compétitions**;
- **Evènements** organisés par le club;
- Présence dans la **presse** et les **réseaux sociaux, site internet**;
- **Objectifs** à court et à moyen terme.

3. Présentation du projet

- **Origine, nature et description du projet** (s'il est déjà lancé, évoquer ce qui a déjà été réalisé);
- **Objectifs;**
- Axer sa présentation sur les **valeurs partagées avec l'entreprise;**
- **Nombre de participants;**
- Montrer des **exemples** (photos, schéma...);
- **Développement du projet** sur le long terme;
- **Budget;**
- Possibilité de prévoir **différentes propositions de sponsoring**, avec différents forfaits.

4. Contrepartie au sponsoring

- **Détailler la proposition faite à l'entreprise** : taille du logo (droit de l'utiliser), espaces réservés, communication sur l'évènement... Expliquer l'exposition médiatique possible pour les partenaires (presse, réseaux sociaux, site internet, affiche du tournoi...);
- Préciser si c'est un **projet exclusif** ou s'il y a **d'autres partenariats;**
- **Avantages fiscaux** : Les dépenses de parrainage sont **déductibles du résultat de l'entreprise**, au titre de charges d'exploitation. Les factures générées dans le cadre du sponsoring sont TTC. Le sponsor peut donc déduire la TVA facturée au bénéficiaire du parrainage dans les conditions de droit commun.

N'oubliez pas d'inclure également des **remerciements** adressés à l'entreprise ainsi qu'un rappel des **contacts des responsables du projet**.

Vous pouvez également y ajouter des **annexes** (catalogues, revues de presse, photos, programmes...).

La mise en place d'un sponsoring nécessite aussi la **rédaction d'un contrat**. En effet, l'absence d'écrit entraîne une **incertitude quant à la nature et l'étendue des obligations mises à la charge du club**.

N'hésitez pas à nous solliciter pour vous venir en aide dans la rédaction du dossier de sponsoring, ainsi que du contrat : crib.cdos68@gmail.com ou 03.89.33.47.33.